

Bapt. L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire
 de huit da mois de juillet, j'ay baptisé ceile
 ceile Bouillon fille naturel et legitime de feu
 Antoine, et de rose requies. le parrain
 françois requies. la marraine l'aise cabassonne.

Demourcuré.

mort de L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire le dix huit
 françois mois de juillet, nous avons enseveli dans le Cimetiere
 ardoisin de cette paroisie françois ardoisin fils de françois,
 et de thérèse imberte agé d'environ deux ans.

Demourcuré.

mort de L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire le vingt un
 de du mois de juillet, nous avons enseveli dans le
 Cimetiere de cette paroisie clare paulle fille
 paul d'andre, et de Catharine rouberte agé d'environ
 quatre ans.

Demourcuré.

mort de L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire le vingt aoust nous avons enterré
 de thérèse dans le cimetiere de cette paroisie thérèse julienne fille de joeseph
 julienne et de claire boisse agé d'environ quinze ans morte dans la
 communion des fideles presens les lausignés

Demourcuré.

andremourchou

mort de L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire le vingt aoust nous avons enterré dans le
 lucasse cimetiere de cette paroisie lucasse
 bauchiere bauchiere fille de fupriere, et de
 blanche aberte agé de onze ans presens les lausignés

Demourcuré.

mort de L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire le vingt quatre
 pierre du mois d'aoust, j'ay
 olivier enseveli dans le Cimetiere de cette
 paroisie pierre olivier fils d'antoine
 et d'anne meiffonniese, agé d'environ
 onze mois.

Demourcuré.

Bapt. L'an mil sept cent trente trois, c'est à dire le
 de six de ce mois de aoust j'ay baptisé marie
 marie anne aubert fille naturelle et legitime
 anne de christian, et de Elirabeth creffo.
 auberte le parrain joeseph stello, la marraine
 anne minque. le parrain present, et les
 parrains et marraines nous deux parise

Martinieng d'ane